

**COMITE SYNDICAL DU MARDI 26 NOVEMBRE 2024
LISTE DES DELIBERATIONS PRISES**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six novembre à 18h11, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire de ses séances, après convocation légale, à la salle Serge Duru de Sauveterre de Guyenne, sous la présidence de M. Christian MALANDIT-SALLAUD.

Date de la convocation : 18 novembre 2024

Délégués en exercice : 39

Délégués présents : 24

Pouvoirs : 6

Secrétaire de séance : MAS François

DELIBERATION	OBJET	VOTE
D2024-11-27	Panneaux photovoltaïques à Rimons	Majorité (28 votes pour, 2 abstentions)
D2024-11-28	Provision pour travaux sur décharge Rimons	Unanimité
D2024-11-29	Achat d'un bâtiment à Pineuilh	Unanimité
D2024-11-30	Achat d'un bâtiment à La Réole	Unanimité
D2024-11-31	Provision pour dépréciation des actifs circulants	Unanimité
D2024-11-32	Décision modificative 2024 n°2	Unanimité
D2024-11-33	Rapport d'Orientation Budgétaire 2025	Unanimité
D2024-11-34	Grille tarifaire 2025 maintenue identique à 2024	Majorité (27 votes pour, 3 contres, 1 abstention)
D2024-11-35	Grille tarifaire 2025 autre que la redevance incitative	Unanimité
D2024-11-36	Convention de prêt de matériel « Nettoyons la nature »	Unanimité

Le Président,
Christian MALANDIT-SALLAUD

